

À retenir

- . Le département compte **372 806** habitants au 1^{er} janvier 2018
- . Une population qui augmente entre 2013 et 2018 mais à un rythme en net ralentissement par rapport à la période 2008-2013
- . Le solde migratoire ralentit et un déficit naturel s'installe
- . Une dynamique démographique concentrée sur le littoral et vers la Haute-Garonne sur l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary
- . Les agglomérations de Narbonne et de Castelnaudary nettement plus attractives qu'auparavant

Avec 372 806 habitants au 1^{er} janvier 2018, l'Aude est le 6^e département d'Occitanie, derrière le Tarn et devant l'Aveyron. Dans la région, c'est le département le moins peuplé du littoral. Au niveau national, l'Aude occupe la 62^e place des départements de métropole, derrière la Haute-Vienne et devant les Vosges. Le socle urbain s'organise autour des deux agglomérations principales que sont Narbonne (55 375 habitants) et Carcassonne (47 506 habitants) ainsi que de trois villes d'environ 10 000 habitants : Castelnaudary, Lézignan-Corbières et Limoux.

■ Période récente : 2013-2018

Une dynamique démographique importante le long du littoral méditerranéen et en direction de Toulouse sur l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary

Dans le département de l'Aude, la population croît entre 2013 et 2018 grâce à un excédent migratoire (+ 0,6 % par an) qui compense un déficit naturel (- 0,2 % par an). La dynamique démographique est particulièrement importante pour les communes du littoral méditerranéen ainsi que le long de l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary. Au sud de Limoux, les communes situées entre l'Ariège et les Pyrénées-Orientales subissent à l'inverse un déclin démographique.

Les deux principales unités urbaines du département connaissent des dynamiques démographiques différentes entre 2013 et 2018 : alors que l'agglomération de Narbonne a une croissance annuelle de sa population importante (+ 1,0 % par an), celle de Carcassonne stagne. L'excédent migratoire de l'agglomération de Narbonne (+ 1,1 % par an) est le moteur de son accroissement démographique, le solde naturel étant presque nul (- 0,1 % par an). Pour Carcassonne, les deux composantes sont chacune proches de l'équilibre.

Parmi les autres principales agglomérations, celle de Castelnaudary connaît une croissance de sa population proche de celle de Narbonne sur la période 2013-2018 (+ 0,9 % par an), comme elle grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs. Pour les autres, la population reste stable durant la période, le déficit naturel annihilant l'excédent migratoire.

Dix ans d'évolution : 2008-2013 et 2013-2018

Baisse de la dynamique dans le département malgré la croissance démographique de Narbonne et de Castelnaudary

Au niveau départemental, la croissance démographique sur la période récente (2013-2018) s'est fortement ralentie par rapport à la période précédente (2008-2013), passant de + 0,9 % par an à + 0,4 %. Cette baisse de la croissance entre les deux périodes quinquennales s'explique par l'apparition d'un déficit naturel combinée à une diminution de l'excédent migratoire.

La ville de Narbonne renforce son dynamisme, passant d'une croissance de population de + 0,7 % par an entre 2008 et 2013 à + 1,0 % par an entre 2013 et 2018. Cette dynamique est due au renforcement de l'attractivité du territoire entre ces deux périodes (solde migratoire passant de + 0,6 % par an à + 1,1 % par an). Parmi les principales unités urbaines du département, celle de Castelnaudary connaît une progression importante de sa population (+ 0,9 % par an entre 2013 et 2018) alors qu'elle stagnait sur la période précédente. Ce gain de population est porté par un solde migratoire très largement supérieur au déficit naturel.

Dans l'unité urbaine de Carcassonne, la population reste stable entre 2013 et 2018 alors que le territoire perdait de la population durant le cycle précédent.

Enfin, dans les autres agglomérations principales, la population se stabilise dernièrement par rapport à la période précédente.

Les aires d'attraction des villes audoises¹

L'Aude compte cinq aires d'attraction des villes dont la commune centre est dans le département, sur les 75 de la région Occitanie. Ces cinq aires hébergent 327 411 Audois, soit près de neuf habitants sur dix du territoire. Parmi elles, seule l'aire de Narbonne empiète sur un autre département, l'Hérault².

Entre 2013 et 2018, aucune aire d'attraction des villes de l'Aude ne perd d'habitants : celles de Narbonne, Carcassonne et Castelnaudary gagnent de la population alors que Limoux et Port-la-Nouvelle restent stables sur la période. Les aires de Narbonne et de Castelnaudary sont les plus dynamiques avec des taux de croissance respectivement de + 0,7 % par an et + 0,4 % par an.

En dehors de ces aires, 5 115 Audois résident dans une des dix-sept communes appartenant à la couronne de l'aire d'attraction toulousaine. Les aires de Revel (31) et de Mazères (09) englobent également quelques communes de l'Aude. Les communes du département situées en dehors de l'attraction des villes hébergent 39 768 personnes, soit un habitant sur dix.

Avertissements

Afin d'améliorer la prise en compte de la multirésidence, notamment des enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. L'évolution de population mesurée entre 2013 et 2018 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire.

La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

1 Cf. définitions : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

2 L'aire d'attraction de la ville de Narbonne intègre quatre communes de l'Hérault.

Population municipale au 1^{er} janvier 2018 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018

	Population 2018	Population 2013	Évolution annuelle moyenne 2013-2018 (%)		
			Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
AUDE	372 806	364 877	+ 0,4	- 0,2	+ 0,6
Occitanie	5 885 496	5 683 878	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
France métropolitaine	64 844 037	63 697 865	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1
Aire d'attraction des villes ⁽¹⁾					
Narbonne ⁽²⁾	154 026	148 437	+ 0,7	- 0,1	+ 0,9
Carcassonne	123 863	122 236	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3
Castelnaudary	27 044	26 470	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Limoux	19 233	19 228	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5
Port-la-Nouvelle	5 686	5 644	+ 0,1	- 0,8	+ 1,0
Principales unités urbaines du département (top 5)					
Narbonne	55 375	52 802	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1
Carcassonne	47 506	47 602	- 0,0	+ 0,1	- 0,1
Castelnaudary	13 283	12 717	+ 0,9	- 0,4	+ 1,3
Limoux	12 871	12 883	- 0,0	- 0,7	+ 0,6
Lézignan-Corbières	11 248	11 223	+ 0,0	- 0,3	+ 0,4
Principales communes du département (top 10)					
Narbonne	55 375	52 802	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1
Carcassonne	46 513	46 724	- 0,1	+ 0,0	- 0,1
Castelnaudary	11 951	11 476	+ 0,8	- 0,4	+ 1,3
Lézignan-Corbières	11 248	11 223	+ 0,0	- 0,3	+ 0,4
Limoux	10 112	10 166	- 0,1	- 0,8	+ 0,7
Coursan	5 864	5 988	- 0,4	- 0,2	- 0,3
Port-la-Nouvelle	5 686	5 644	+ 0,1	- 0,8	+ 1,0
Trèbes	5 566	5 410	+ 0,6	- 0,1	+ 0,7
Sigeac	5 531	5 434	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Gruissan	5 044	4 750	+ 1,2	- 0,6	+ 1,8

(1) Dont la commune centre est dans le département.

(2) Y compris les communes d'un autre département.

Source : Insee, recensements de la population

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2013-2018 et 2008-2013

	Évolution annuelle moyenne 2013-2018 (%)			Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
AUDE	+ 0,4	- 0,2	+ 0,6	+ 0,9	+ 0,0	+ 0,9
Occitanie	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes ⁽¹⁾						
Narbonne ⁽¹⁾	+ 0,7	- 0,1	+ 0,9	+ 1,3	+ 0,0	+ 1,3
Carcassonne	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
Castelnaudary	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4
Limoux	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
Port-la-Nouvelle	+ 0,1	- 0,8	+ 1,0	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Narbonne	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
Carcassonne	- 0,0	+ 0,1	- 0,1	- 0,4	+ 0,2	- 0,6
Castelnaudary	+ 0,9	- 0,4	+ 1,3	- 0,1	- 0,2	+ 0,1
Limoux	- 0,0	- 0,7	+ 0,6	+ 0,7	- 0,6	+ 1,3
Lézignan-Corbières	+ 0,0	- 0,3	+ 0,4	+ 2,4	- 0,2	+ 2,6
Principales communes du département (top 10)						
Narbonne	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
Carcassonne	- 0,1	+ 0,0	- 0,1	- 0,4	+ 0,2	- 0,6
Castelnaudary	+ 0,8	- 0,4	+ 1,3	- 0,1	- 0,2	+ 0,1
Lézignan-Corbières	+ 0,0	- 0,3	+ 0,4	+ 2,4	- 0,2	+ 2,6
Limoux	- 0,1	- 0,8	+ 0,7	+ 0,8	- 0,7	+ 1,5
Coursan	- 0,4	- 0,2	- 0,3	- 0,4	- 0,2	- 0,3
Port-la-Nouvelle	+ 0,1	- 0,8	+ 1,0	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7
Trèbes	+ 0,6	- 0,1	+ 0,7	- 0,4	+ 0,0	- 0,5
Sigeac	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5	+ 1,0	+ 0,1	+ 0,9
Gruissan	+ 1,2	- 0,6	+ 1,8	+ 1,5	- 0,3	+ 1,8

(1) Dont la commune centre est dans le département.

(2) Y compris les communes d'un autre département.

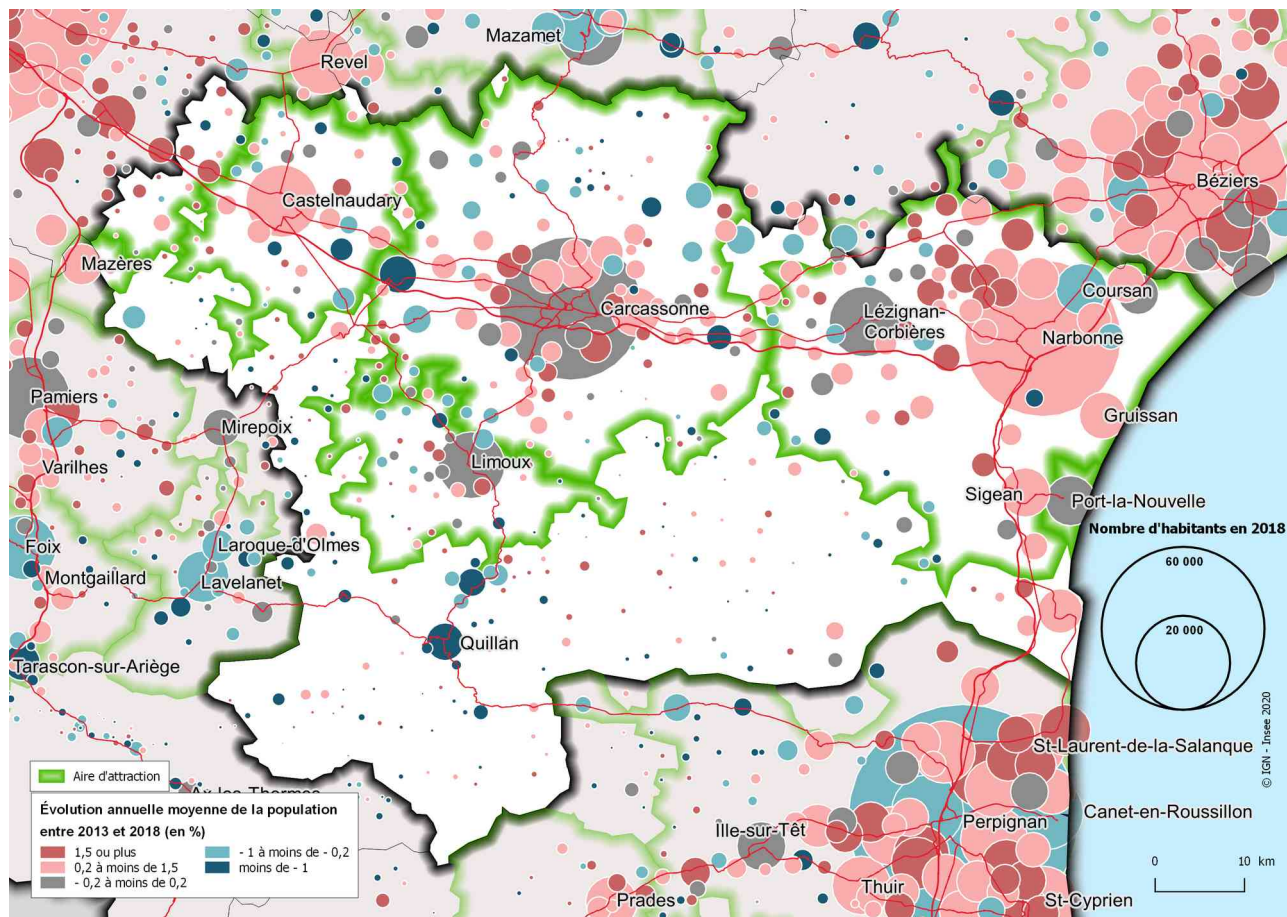
Source : Insee, recensements de la population

Population départementale des aires d'attraction des villes au 1^{er} janvier 2013 et 2018

	2018		2013	
	Population	%	Population	%
Population totale du département	372 806	100,0	364 877	100,0
Population des aires	333 038	89,3	324 777	89,0
Aires dont la commune centre est dans le département	327 411	87,8	319 515	87,6
<i>Narbonne</i>	151 585	40,7	145 937	40,0
<i>Carcassonne</i>	123 863	33,2	122 236	33,5
<i>Casteinaudary</i>	27 044	7,3	26 470	7,3
<i>Limoux</i>	19 233	5,2	19 228	5,3
<i>Port-la-Nouvelle</i>	5 686	1,5	5 644	1,5
Aires dont la commune centre est en dehors du département	5 627	1,5	5 262	1,4
<i>Toulouse (partie audoise)</i>	5 115	1,4	4 766	1,3
<i>Revel (partie audoise)</i>	272	0,1	264	0,1
<i>Mazères (partie audoise)</i>	240	0,1	232	0,1
Population hors attraction des villes	39 768	10,7	40 100	11,0

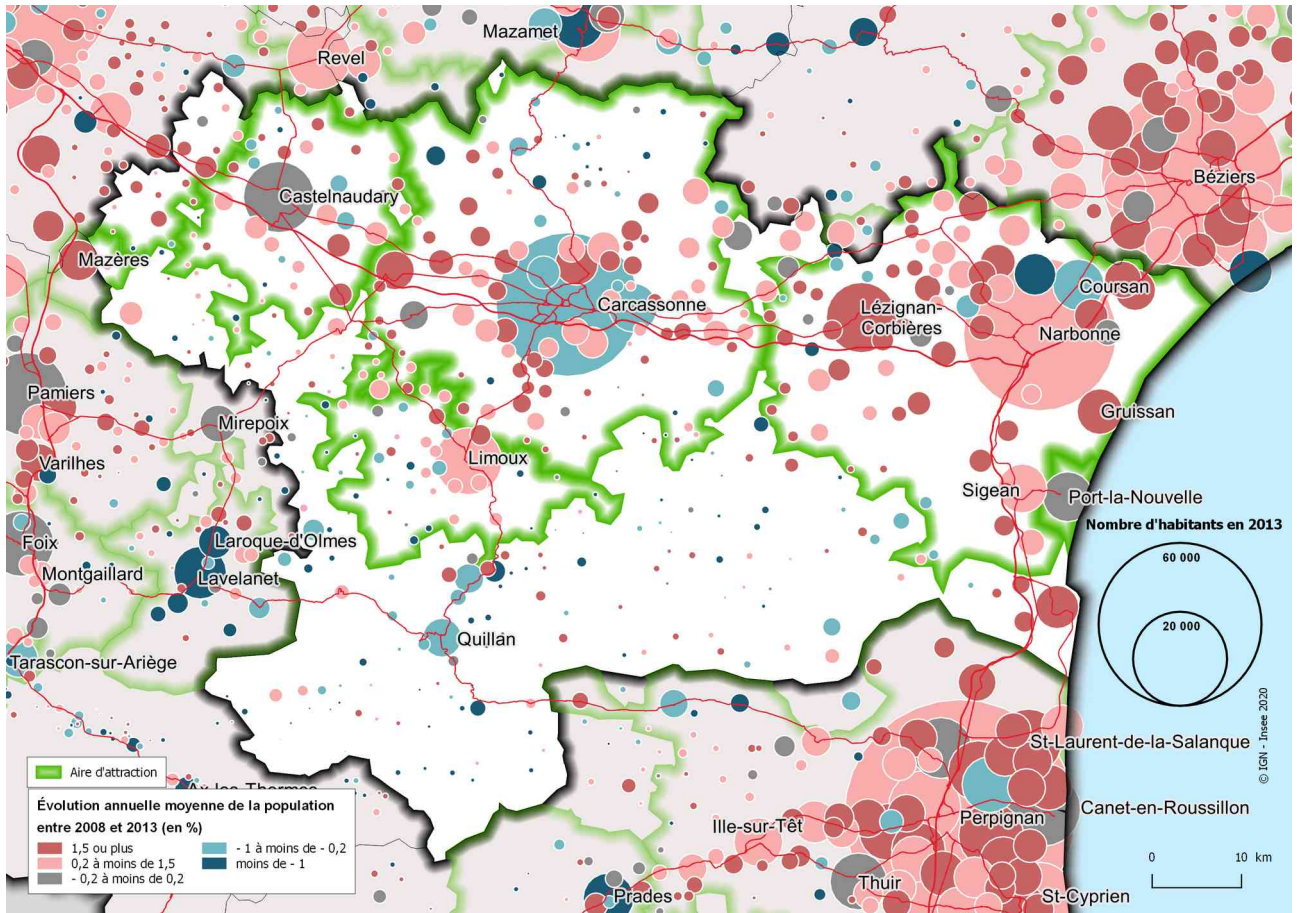
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2018 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018



Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensements de la population